



Augmentation du salaire grace à l'ancienneté!

Par **dedemol**, le **09/02/2009** à **20:20**

bonjour, je voulais savoir au bout de combien d'années d'embauche, un salarié peut-il toucher une augmentation de son salaire grâce à l'ancienneté!? merci d'avance pour la réponse que vous pourrez m'apporter et bonne continuation!!!!